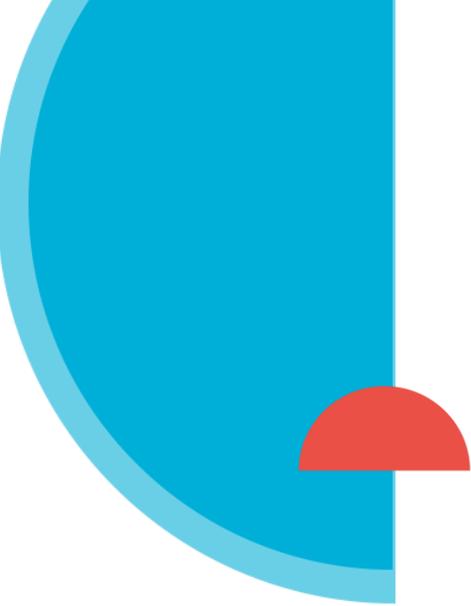


WEBINAIRE FLASH

Le FIPHFP

et ses interventions

Le 06 avril 2023



Au programme

- Rappel sur les modalités d'intervention du FIPHFP
- Les missions du FIPHFP : axes d'intervention et priorités en 2023
- Actualités au niveau national
- Actualités au niveau régional
- Questions / réponses



Rappel sur les modalités d'intervention du FIPHFP

Rôle du FIPHFP



Le FIPHFP est un catalyseur de l'action publique en matière de recrutement, d'accompagnement et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

A travers ses financements et son accompagnement de terrain, le FIPHFP aide les employeurs publics à mettre en œuvre leur politique d'inclusion professionnelle et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%.

Les principes d'intervention



Aides mobilisables que l'employeur soit sous convention ou non

Aides mobilisables quel que soit le taux d'emploi

Être à jour des sa contribution

Complémentarité au droit commun

Compensation

Prescription



Les missions du FIPHFP : axes d'intervention et priorités en 2023

Les axes d'intervention



Encourager les
recrutements



Favoriser **le maintien**
dans l'emploi

Développer une
politique handicap



Les priorités
du FIPHFP



Mieux **former** les
personnes en situation
de handicap

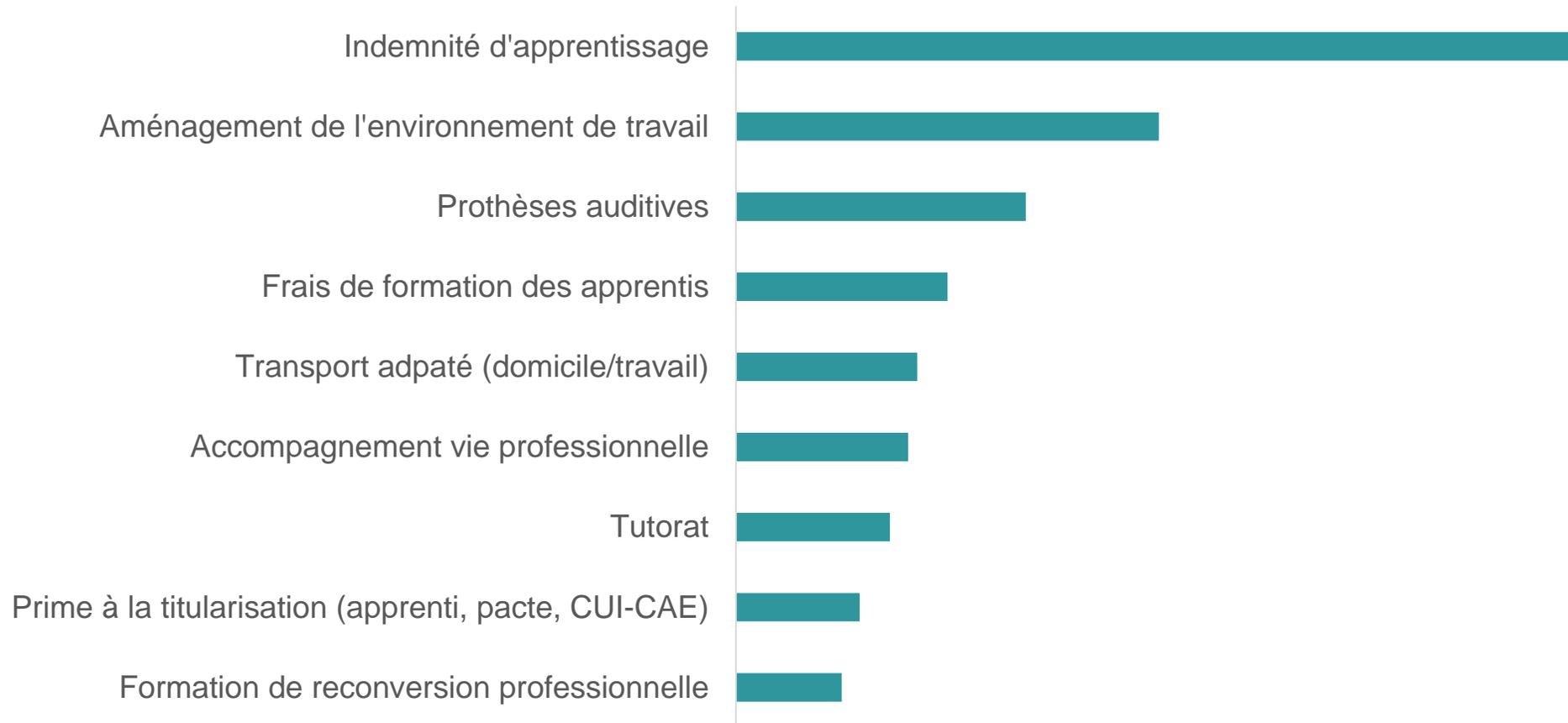
Poursuivre le
développement de
l'accessibilité
numérique



Renforcer
l'apprentissage



Les interventions du FIPHFP



Priorités 2023



Accessibilité numérique



Évolution de carrières



Handicap Invisible

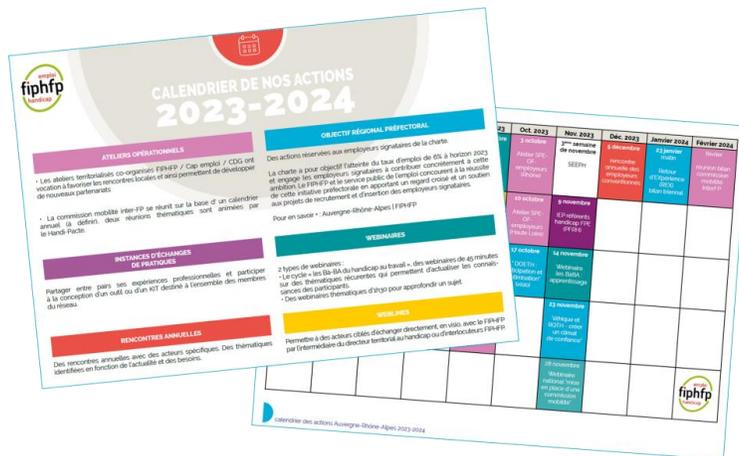


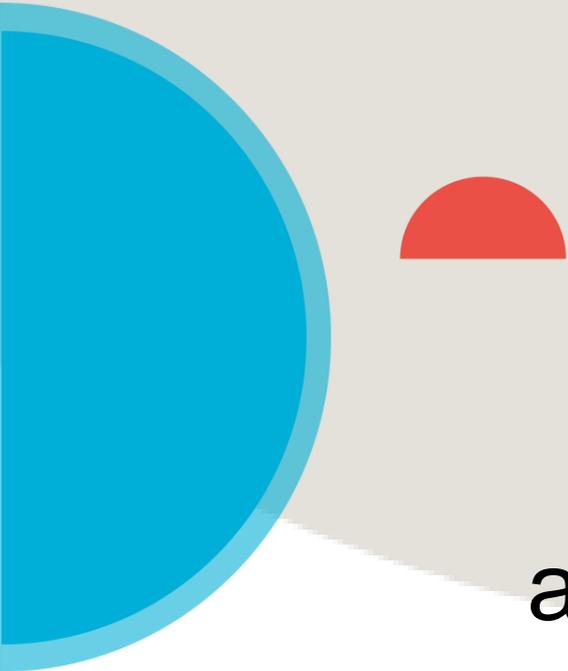
Nouveaux modes et lieux de travail



Un outil d'animation territoriale : le Handi-Pacte

- Dans chaque région de France existent, depuis 2014 pour les premiers, des Pactes territoriaux ou Handi-Pactes.
- Ces dispositifs visent à animer et développer les partenariats régionaux afin de partager les bonnes pratiques et de mobiliser les ressources disponibles au sein des employeurs publics en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.





Actualités au niveau national

Quoi de neuf au niveau national ?



Une nouvelle Directrice à la tête du FIPHFP !

Formée à Sciences-Po Paris et à l'ENA, Marine Neuville a occupé, durant une quinzaine d'années, plusieurs postes au sein de la Ville de Paris. Elle a ensuite été nommée cheffe de la mission "Emploi des travailleurs handicapés" au sein de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du Ministère du Travail de 2017 à 2019.

Jusqu'à présent Directrice du développement de la Direction des politiques sociales à la Caisse des dépôts, elle a été nommée Directrice du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique en remplacement de Marc Desjardins et prend ses fonctions ce 1er février 2023.



Nomination de Marine NEUVILLE
en remplacement de Marc DESJARDINS

Quoi de neuf au niveau national ?

Bilan 2022



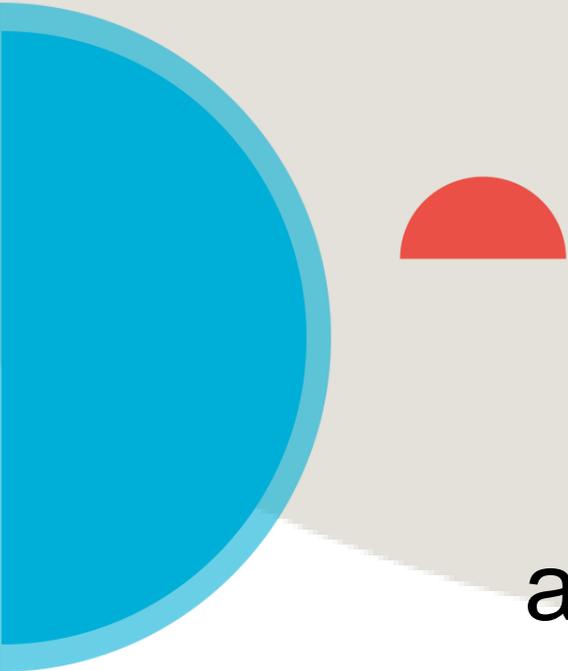
Quoi de neuf au niveau national ?

Comité des usagers

Le FIPHFP a toujours concentré ses efforts afin que son action soit la plus lisible et la plus accessible possible pour les bénéficiaires et les employeurs publics, sur l'ensemble des territoires. Il souhaite continuer de développer son action au profit des personnes en situation de handicap en décloisonnant et en rendant plus facilement compréhensibles les réponses proposées aux personnes en situation de handicap et aux employeurs. Il s'agit d'améliorer les aides du FIPHFP à partir de l'expression des besoins des agents publics et de l'expertise des différents acteurs du monde du handicap.

C'est pourquoi le Comité national du FIPHFP a décidé de mettre en place un comité des usagers **permettant de questionner à intervalles réguliers les attentes et les besoins de ses utilisateurs que sont les personnes en situation de handicap et les référents handicap**. Le comité des usagers rassemble des usagers en situation de handicap et des référents handicap de proximité, issus des trois versants de la Fonction publique.

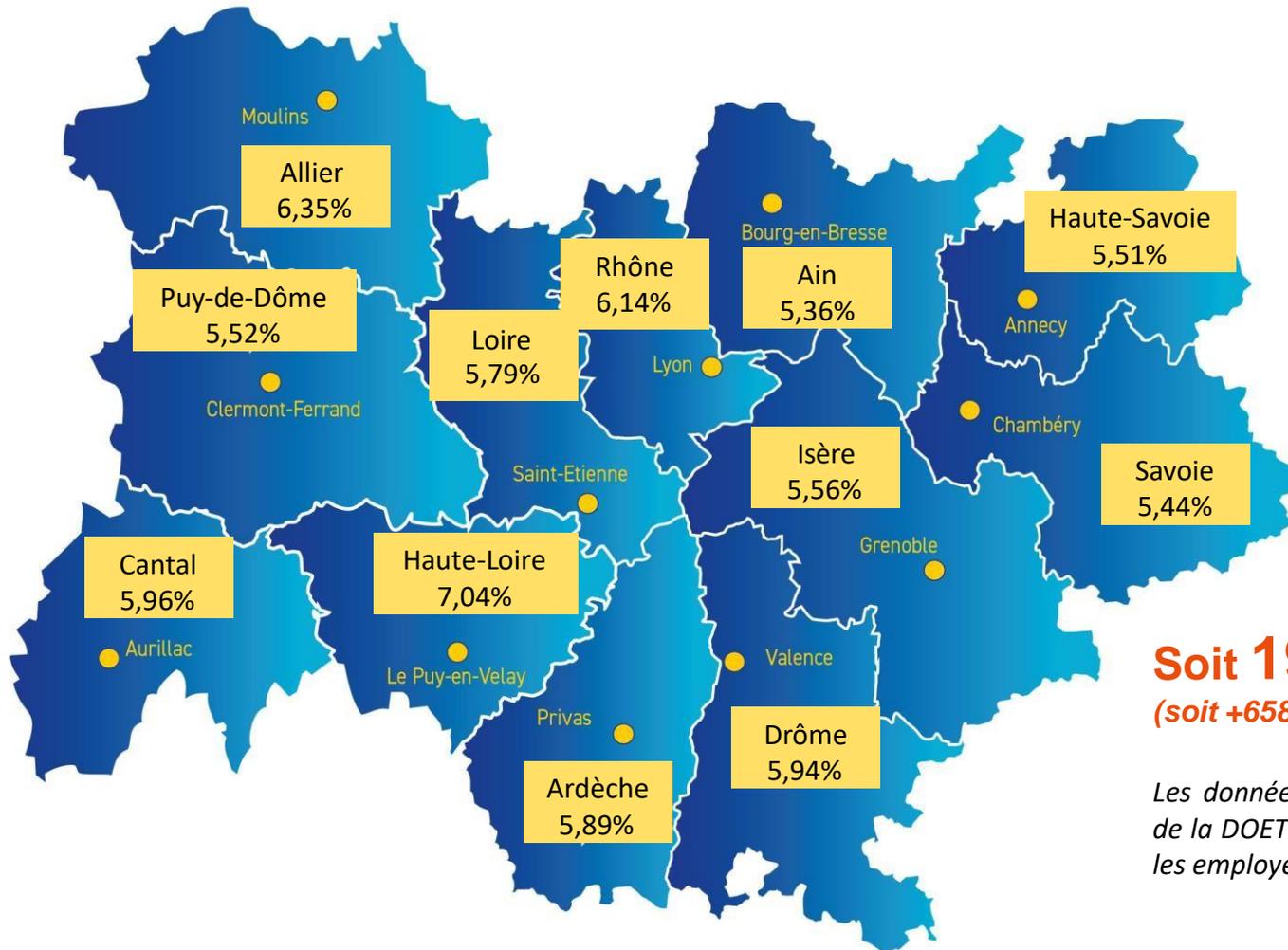




Actualités au niveau régional



Le taux d'emploi dans la FP en AURA



Soit 19 682 bénéficiaires de l'obligation d'emploi
(soit +658 BOE par rapport à 2021 vs +179 BOE entre 2020 et 2021)

Les données nationales et relatives à l'Auvergne-Rhône-Alpes proviennent de la DOETH 2022 (effectifs au 31/12/21) - Les données ne portent que sur les employeurs publics assujettis situés en Auvergne-Rhône-Alpes





Actualités en Auvergne-Rhône-Alpes

- 12 nouveaux projets de conventions Employeur public / FIPHFP en 2022
- Objectif Régional 2021-2024
 - objectifs : 6% au niveau régional, soit + 2400 BOE
- Le PRITH remplace l'ERETH
 - objectif : coordonner les politiques mises en œuvre dans les secteurs privés et publics
- En 2023 :
 - renouvellement du Comité Local
 - renouvellement du partenariat avec Cap Emploi

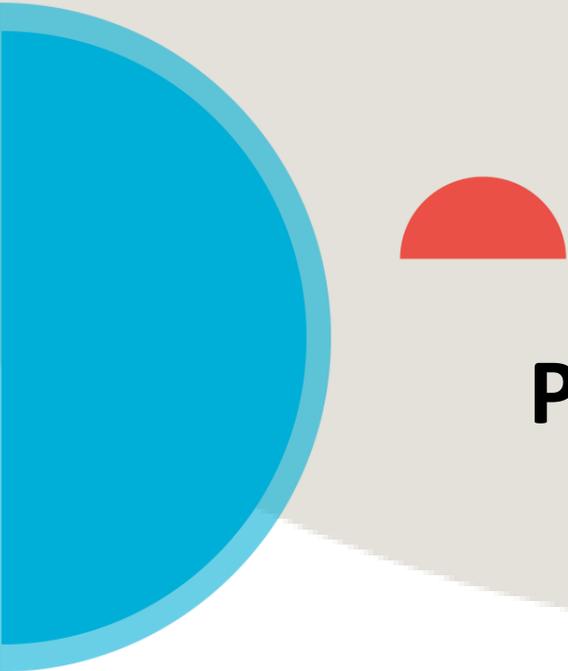
Représentant du FIPHFP en région



Le **Directeur territorial au handicap**
(DTH)



Guillaume Bonneville
guillaume.bonneville@caissedesdepots.fr
06 81 63 74 63



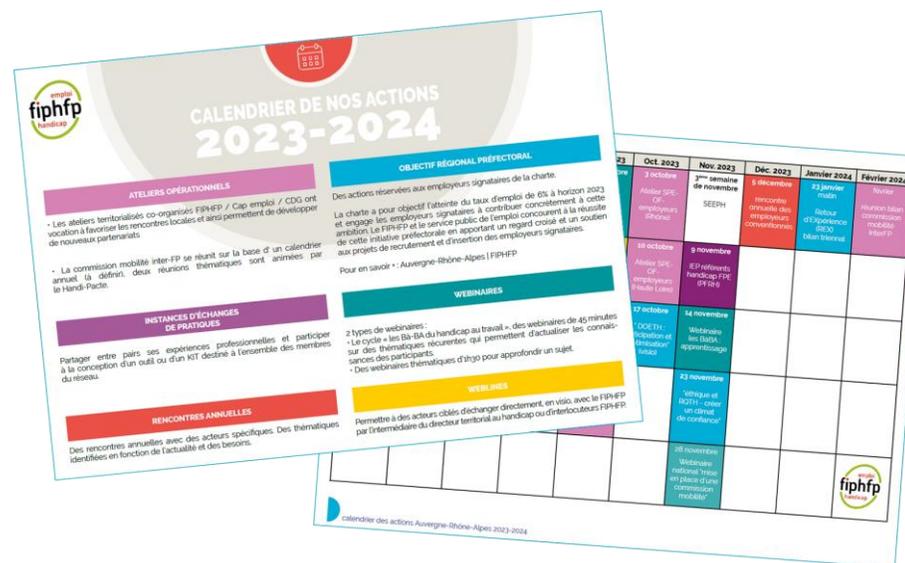
Place à vos questions !

Questions?
Réponses!

Point calendrier

- **12 septembre 2023 : Webinaire BÀBA sur les réformes en cours**
- **14 novembre 2023 : Webinaire BÀBA consacré à l'apprentissage**
- **28 novembre 2023 : Webinaire National sur la mise en place d'une commission mobilité**

Retrouvez tous les événements de votre **Handi-Pacte Régional** dans l'**agenda 2023-2024**



CALENDRIER DE NOS ACTIONS 2023-2024

ATELIERS OPÉRATIONNELS
Les ateliers territoriaux co-organisés FIPHFP / Cap emploi / CDG ont vocation à favoriser les rencontres locales et ainsi permettent de développer de nouveaux partenariats.
La commission mobilité Inter-FP se réunit sur la base d'un calendrier annuel à définir, deux réunions thématiques sont animées par le Handi-Pacte.

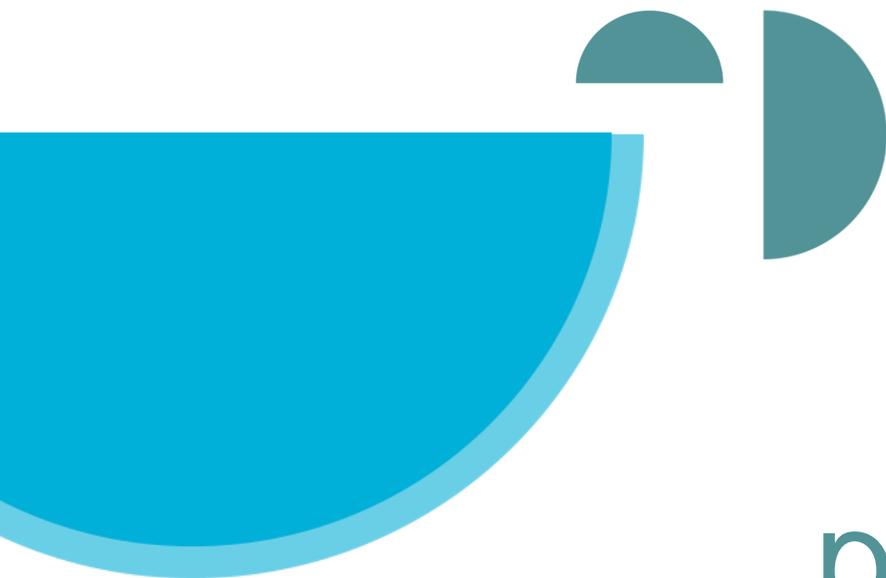
OBJECTIF RÉGIONAL PRÉFECTORAL
Des actions réservées aux employeurs signataires de la charte. La charte a pour objectif l'atteinte du taux d'emploi de 6% à horizon 2023 et engage les employeurs signataires à contribuer concrètement à cette ambition. Le FIPHFP et le service public de l'emploi concourent à la réussite de cette initiative préfectorale en apportant un regard croisé et un soutien aux projets de recrutement et d'inclusion des employeurs signataires.
Pour en savoir + Auvergne-Rhône-Alpes | FIPHFP

WEBINAIRES
2 types de webinaires :
- Le cycle « les BÀBA du handicap au travail » : des webinaires de 45 minutes sur des thématiques récurrentes qui permettent d'actualiser les connaissances des participants.
- Des webinaires thématiques d'1h30 pour approfondir un sujet.

WEBINAIRES
Permettre à des acteurs ciblés d'échanger directement, en visio avec le FIPHFP par l'intermédiaire du directeur territorial au handicap ou d'interlocuteurs FPA-FFP

	Oct. 2023	Nov. 2023	Déc. 2023	Janvier 2024	Février 2024
3 octobre	Atelier SPC-CP employeurs Rhône	2 ^e semaine de novembre	5 décembre	21 janvier matin	15 février
19 octobre	Atelier SPC-CP employeurs Rhône Loire	9 novembre	rencontre annuelle des employeurs conventionnés	Webinar de l'opération JDCG 14-15 Janvier	réunion BâBA commission mobilité Inter-FP
17 octobre	Atelier SPC-CP employeurs Rhône Loire	9 novembre	EP référents handicap FPE 21 Oct		
17 octobre	Atelier SPC-CP employeurs Rhône Loire	14 novembre	Webinaire les BâBA apprentissage		
23 novembre	Ateliers et R2TH - codes en direct de confiance				
28 novembre	Webinaire national "mise en place d'une commission mobilité"				

Calendrier des actions Auvergne-Rhône-Alpes 2023-2024



Merci
pour votre participation !